



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8397^e séance

Mardi 13 novembre 2018, à 15 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Ma Zhaoxu	(Chine)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M ^{me} Cordova Soria
	Côte d'Ivoire	M. Toure
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Haley
	Éthiopie	M ^{me} Guadey
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
	Kazakhstan	M. Temenov
	Koweït	M. Almunayekh
	Pays-Bas	M ^{me} Gregoire Van Haaren
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M. Lewicki
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
	Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, et M^{me} Joséphine Mbela, de l'Association congolaise pour l'accès à la justice.

M^{me} Mbela participe à la présente séance par visioconférence depuis Kinshasa.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Zerrougui.

M^{me} Zerrougui : Je remercie les membres du Conseil de l'opportunité qui m'est offerte de leur présenter un exposé sur la situation en République démocratique du Congo, et notamment sur les derniers développements relatifs au processus électoral en cours et à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016.

Le calendrier des prochaines élections présidentielle et législatives nationales et provinciales s'accélère puisque nous sommes maintenant à neuf jours du début de la campagne officielle et à moins de six semaines de la date des scrutins prévus le 23 décembre prochain. Il est à relever qu'en dépit de la persistance de divergences portant notamment sur l'usage de la machine à voter et la fiabilité du fichier électoral, toutes les parties prenantes restent résolument engagées dans le processus électoral. Les principaux candidats de l'opposition à l'élection présidentielle se sont entendus dimanche à Genève sur une candidature unique. À l'issue d'un conclave de trois jours facilité par la Fondation Koffi Annan, ils ont désigné Martin Fayulu pour les représenter dans le cadre d'une nouvelle coalition dénommée Lamuka, ce qui signifie en lingala « réveille-toi ». La coalition a annoncé la prochaine

organisation d'un meeting populaire à Kinshasa afin de présenter le candidat commun de l'opposition, le programme commun et l'état-major de la campagne.

Le choix de Martin Fayulu comme candidat commun de l'opposition suscite toutefois de vives contestations parmi les militants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et de l'Union pour la nation congolaise (UNC). Face ces contestations, les leaders de l'UDPS et de l'UNC ont annoncé leur retrait de l'accord signé la veille. Pour sa part, le Front commun pour le Congo vient de présenter l'équipe qui soutiendra la campagne de son candidat, Emmanuel Ramazani, dont le programme devrait être dévoilé le 15 novembre. En parallèle, les préparatifs des scrutins se poursuivent.

Le 31 octobre, le Président Joseph Kabila a présidé une réunion interinstitutionnelle d'évaluation du processus électoral à laquelle la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), en tant qu'organisation partenaire, a été invitée à participer. Le Gouvernement a alors indiqué avoir versé à la date du 23 octobre 322,2 millions de dollars à la Commission électorale nationale indépendante (CENI), laquelle a annoncé avoir réceptionné des moyens de transport terrestres et aériens et être prête déployer le matériel électoral sur l'étendue du territoire, dans les temps requis, pour les scrutins du 23 décembre. De plus, la formation d'environ 600 000 membres du personnel électoral, tel qu'annoncé par la CENI, est en cours afin d'assurer le bon déroulement des opérations dans 75 563 bureaux de vote, répartis sur 23 000 sites.

Alors que le processus d'accréditation des témoins, observateurs et journalistes a commencé, des organisations de la société civile congolaise ont annoncé leur intention de déployer sur le terrain des milliers d'observateurs dans le but de garantir la transparence et la crédibilité du processus. La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a également exprimé son souhait de déployer une mission d'observation électorale. Cet engagement au niveau régional a été renforcé par deux visites de haut niveau la semaine dernière à Kinshasa : d'une part, le Conseil consultatif électoral de la SADC et, d'autre part, le Commissaire à la paix et sécurité de l'Union africaine.

En vue d'apporter sa contribution à la tenue d'élections apaisées, la plateforme des confessions religieuses, à travers sa Commission d'intégrité et de médiation électorale, vient d'organiser un Forum pour la paix et la réconciliation ayant pour objectif d'amener

les participants à signer un acte d'engagement pour la tenue d'élections paisibles, crédibles et transparentes. De même, la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) tiendra sa cinquante-septième assemblée plénière du 20 au 22 novembre à Kinshasa, également pour évaluer le processus électoral.

Il sied de relever que dans une interview accordée récemment à un organe de presse international, le Vice-Président de la CENCO et nouvel Archevêque de Kinshasa, Mgr Fridolin Ambongo, a mis l'accent sur la nécessité de trouver un consensus sur la machine à voter afin qu'elle ne constitue pas un obstacle pour la tenue des élections.

En dépit de cette dynamique mettant le cap sur la tenue des élections le 23 décembre, l'opposition se plaint du rétrécissement de l'espace politique, notamment de l'impossibilité de tenir des réunions sur l'ensemble du territoire, et de l'accès non équitable aux médias publics. Elle condamne également ce qu'elle considère comme l'usage présumé des ressources de l'État au profit du candidat du Front commun pour le Congo.

Des progrès doivent encore être réalisés afin de créer un environnement propice à la tenue d'élections crédibles, et c'est précisément dans cette optique que je ne ménage aucun effort dans le cadre de mes bons offices. J'ai initié des rencontres avec l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle et, lors de chacun de mes entretiens, j'insiste sur la nécessité de faire preuve de tolérance et d'être porté par un élan patriotique afin de trouver un consensus sur les divergences pour ne pas rater l'opportunité de faire des élections du 23 décembre un véritable succès.

J'effectue également un plaidoyer auprès des autorités congolaises afin que les libertés d'expression et de manifestation, qui sont les prérequis à l'instauration d'un débat démocratique, soient respectées. Des élections acceptées par le plus grand nombre de Congolaises et de Congolais marqueront un tournant majeur dans l'histoire de la République démocratique du Congo en contribuant au renforcement des institutions et à la consolidation de la paix et des acquis démocratiques et au développement durable du pays.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Les élections tant attendues se dérouleront dans un environnement sécuritaire instable dans de nombreuses régions du pays. Je voudrais souligner plusieurs de nos plus grandes préoccupations aujourd'hui.

Premièrement, j'ai été de plus en plus alarmée par l'évolution de la situation à Beni ces derniers mois, où nous continuons de faire face à des défis majeurs dans l'exécution de notre mandat. Comme je l'ai indiqué au Conseil lors de mon dernier exposé (voir le S/PV.8370), les civils, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et la MONUSCO sont pris pour cibles par les Forces démocratiques alliées et les milices Maï-Maï. Malgré les efforts déployés par les FARDC, les patrouilles de la Mission et les opérations conjointes en cours – dont la dernière a commencé hier – ces attaques se poursuivent et se déroulent toujours plus près du centre-ville de Beni.

Comme les membres le savent, nous sommes non seulement confrontés à des problèmes de sécurité à Beni, mais nous appuyons également un important effort de lutte contre l'Ebola. La récente visite du Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé et du Secrétaire général adjoint du Département des opérations de maintien de la paix a permis de souligner les résultats louables qui peuvent être obtenus grâce à des efforts coordonnés. Les équipes du Ministère de la santé, de l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres partenaires humanitaires font un travail remarquable avec l'appui de la MONUSCO.

Pendant, nous constatons toujours un nombre croissant de cas dans les grands centres de population de Beni et de Butembo et une forte résistance de la communauté aux efforts d'intervention. Les femmes sont touchées de façon disproportionnée, représentant environ 60 % de tous les cas probables et confirmés, en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment leur rôle de soignantes auprès des personnes malades. La Mission continuera d'appuyer les efforts déployés dans la lutte contre l'Ebola à titre de priorité absolue, tout en tenant compte de la problématique femmes-hommes dans les interventions. Nos équipes sur le terrain apportent un soutien logistique et de protection important aux partenaires et dialoguent avec les autorités locales et les communautés pour les encourager à accepter les efforts d'intervention.

Deuxièmement, il existe un potentiel d'ingérence des groupes armés dans les élections de certaines régions de l'est de la République démocratique du Congo, en particulier dans les provinces du Tanganyika, du Sud-Kivu et dans les régions du Grand et Petit Nord du Nord-Kivu. Les violences commises par des groupes armés dans ces provinces clefs pourraient avoir une incidence sur le déploiement du matériel électoral et

empêcher certaines parties de la population de voter le jour du scrutin, ce qui porterait atteinte au caractère inclusif du processus. Il sera particulièrement important que le Gouvernement prenne des mesures au cours des prochaines semaines pour garantir la tenue de scrutins, en particulier pour assurer la participation des femmes, qui représentent 50 % des électeurs inscrits.

Troisièmement, nous suivons également de près la situation dans la région du Kasai, à la suite du retour forcé des migrants congolais d'Angola. Compte tenu du rythme des retours, de la capacité limitée d'accueil des rapatriés sur le terrain et des difficultés qu'ils rencontrent pour rentrer chez eux, il existe un risque que des tensions ethniques éclatent dans certaines zones de la région du Kasai. Malgré l'éloignement de la région, où la Mission a une présence très limitée, la MONUSCO fournit un appui aux partenaires humanitaires et dialogue avec les acteurs congolais et régionaux pour préconiser un rythme de retour plus mesuré.

C'est dans ce contexte dynamique que nous nous dirigeons vers ces élections tant attendues dans un peu plus d'un mois. Notre objectif collectif doit maintenant être d'assurer la crédibilité du processus. Il est d'une importance capitale que les candidats aient un accès égal à l'espace politique pendant la campagne électorale et que les restrictions imposées aux manifestations pacifiques soient levées systématiquement dans tout le pays.

De nouveaux progrès dans la mise en œuvre des mesures de confiance et l'existence de conditions politiques équitables tout au long de la période de campagne précédant le 23 décembre renforceront considérablement la crédibilité des élections et contribueront à la stabilité postélectorale. Je continuerai de plaider auprès de toutes les parties à cet égard et je compte sur les membres du Conseil pour appuyer nos efforts et transmettre les mêmes messages au cours des prochaines semaines.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M^{me} Zerrougui de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Mbela.

M^{me} Mbela : Je voudrais d'abord remercier l'Ambassadeur de Chine de m'avoir invitée à m'adresser au Conseil de sécurité au nom de mon organisation, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ).

Je m'appelle Joséphine Mbela. Je suis avocate des droits de l'homme et chargée des plaidoyers et de l'administration au sein de l'ACAJ. L'ACAJ est une organisation non gouvernementale et apolitique qui œuvre pour la promotion et la protection des droits de l'homme, la primauté de la loi et la consolidation de l'état de droit. Elle accompagne juridiquement et judiciairement les victimes des violations de droits, notamment devant les mécanismes de protection des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies. Mon exposé porte sur trois points, qui sont les suivants : premièrement, la situation politique et électorale; deuxièmement, la situation des droits de l'homme; et, troisièmement, la faible participation des femmes au processus électoral.

Premièrement, s'agissant de la situation politique et électorale en République démocratique du Congo, le climat politique reste tendu à 41 jours de la tenue des élections prévues par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), à cause de la non-application intégrale de l'Accord de la Saint-Sylvestre, principalement dans son volet des mesures de décriminalisation politique.

À ce jour, l'ACAJ reste préoccupée par la détention de 51 prisonniers politiques, dont Eugène Diomi Ndongala, Jean-Claude Muyambo et Gecoco Mulumba. Nous notons que sur les 51 prisonniers politiques, 46 ont bénéficié de l'amnistie votée en 2014, mais n'ont toujours pas été libérés. À cela s'ajoutent 28 activistes des mouvements citoyens, dont Carbone Beni et Gloria Senga.

Il sied de noter également que quatre médias proches de l'opposition sont toujours fermés à Lubumbashi, à savoir Radio Télévision Lubumbashi Jua, Nyota Radio Télévision, Télévision Mapendo et La Voix du Katanga. Plusieurs leaders ont été contraints à l'exil, notamment Moïse Katumbi, Musanya Mouissy et Oscar Rashidi Akida. Le processus électoral est émaillé de fortes tensions politiques résultant de l'imposition par la CENI de la machine à voter, malgré l'interdiction des votes électroniques énoncée dans l'article 237 ter de la loi électorale et la présence de quelque 10 millions d'électeurs sans empreintes digitales dans le fichier électoral.

Deuxièmement, la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo reste aussi très préoccupante. Elle est, en effet, caractérisée par l'insécurité et l'augmentation du nombre de cas de violence sexuelle dans le Kasai, la recrudescence

des massacres de populations civiles à Beni, le rétrécissement de l'espace des libertés publiques, les arrestations et les détentions arbitraires accompagnées d'actes de torture et de mauvais traitements opérés par les services de sécurité et de maintien de l'ordre, et l'instrumentalisation de la justice à des fins politiques. Enfin, s'y ajoute l'impunité dont jouissent les plus hauts responsables des violations des droits de l'homme, dont les agents de sécurité auteurs des arrestations et détentions arbitraires.

Plus concrètement, il y a trois jours, trois militants de la Lutte pour le Changement, qui manifestaient pacifiquement à l'université, ont été arrêtés à Goma par les services de sécurité. Sept membres du mouvement citoyen Les Congolais Debout sont également détenus au secret depuis deux mois dans la prison de l'Agence nationale de renseignements pour avoir sensibilisé la population à la non-utilisation de la machine à voter. Vingt-deux membres de différents mouvements citoyens ont été arrêtés pour avoir manifesté en faveur de la prise en charge des filles victimes de violence sexuelle dans le Kasai. Enfin, 17 autres membres du mouvement citoyen, Vigilance citoyenne, ont été arrêtés pour avoir manifesté et encouragé la population au civisme et à la lutte contre la corruption. Ce sont là quelques cas de violation des droits de l'homme, et nous demandons au Gouvernement de faire libérer ces prisonniers.

Troisièmement, en ce qui concerne la participation des femmes au processus électoral, les femmes sont les moins représentées au sein des fonctions politiques et administratives en République démocratique du Congo. La loi No 15/013 du 1^{er} août 2015, portant modalités d'application des droits des femmes et de la parité, n'a pas été respectée, notamment lors de la constitution des listes de candidats aux différents scrutins par les partis politiques, car la loi électorale n'en fait pas une obligation. Pour être plus précis, alors que les femmes représentent 51 % des électeurs inscrits dans les fichiers électoraux, elles ne représentent que 12 % des candidats, ce qui est moins que les 30 % recommandés par la loi sur la parité.

Il est dangereux de travailler en tant que défenseur des droits de l'homme, en particulier pour une femme comme moi, qui a choisi de défendre l'égalité des droits pour tous et le droit de vivre dans la dignité, surtout dans un pays connaissant de fortes tensions comme la République démocratique du Congo. Il s'agit aussi d'un apostolat qui s'inscrit dans la continuité de mon travail en tant qu'ancien membre de la Mission de

l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Je m'engage et je me suis engagée, en dépit des risques, à poursuivre ce combat pour le bien-être de la population, toutes tendances confondues.

Au regard de ce qui précède, l'ACAJ recommande au Gouvernement de la République démocratique du Congo d'appliquer les mesures de décrispation politique en faisant libérer tous les prisonniers politiques et d'opinion, d'ouvrir l'espace de l'exercice des libertés publiques à tous les courants politiques et sociaux; d'assurer efficacement la protection des personnes et de leurs biens; de lutter contre l'impunité des plus hauts responsables des services de sécurité; de garantir l'égalité des chances à tous les candidats; et de promouvoir le leadership des femmes dans la gestion de la chose publique par l'application de la loi sur la parité. À la CENI, nous recommandons de trouver rapidement un consensus avec toutes les parties prenantes au processus électoral sur les conditions de l'utilisation de la machine à voter et sur le sort à réserver aux électeurs dont les empreintes digitales ne sont pas enregistrées.

À la MONUSCO, nous demandons d'augmenter ses patrouilles dans les zones touchées par les massacres, notamment à Beni et Lubero, afin de prévenir les attaques récurrentes des éléments des Forces démocratiques alliées. L'ACAJ recommande également à la MONUSCO de continuer à apporter son appui logistique à la CENI. Au Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme, elle recommande de continuer à faire le monitoring dudit processus.

Au Conseil de sécurité, enfin, l'ACAJ demande de rester mobilisé sur les questions de la protection des populations civiles en République démocratique du Congo en général et à Beni en particulier, de l'application de l'Accord de la Saint-Sylvestre par le Gouvernement congolais, ainsi que de la lutte contre l'impunité afin que le processus électoral puisse aboutir d'ici le 23 décembre.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M^{me} Mbela de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Delattre (France) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), M^{me} Leila Zerrougui, pour son exposé très instructif.

Qu'il me soit permis, au nom de la France, de réitérer notre plein et entier soutien à son engagement de tous les instants et à celui de la MONUSCO. Je remercie aussi M^{me} Joséphine Mbela pour son témoignage très éclairant sur les attentes de la population congolaise à l'égard de ces élections, notamment le rôle essentiel que doivent pouvoir y jouer les femmes. Elle peut être assurée que ses messages importants ont été et seront entendus.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire lors de la récente visite du Conseil en République démocratique du Congo, nous sommes à un moment crucial dans l'histoire de ce pays. Il existe aujourd'hui, nous en sommes tous convaincus, une opportunité historique, avec les élections du 23 décembre, pour un premier transfert démocratique et pacifique du pouvoir dans ce pays. Des élections réussies, c'est-à-dire libres, crédibles, ouvertes et transparentes dans un climat apaisé et dont les résultats seraient incontestables, permettraient d'ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire de ce pays. Elles ouvriraient en effet la voie à la consolidation de la stabilité en République démocratique du Congo et contribueraient à créer les conditions propices à son développement.

Des progrès ont été faits en ce sens. Le matériel électoral commence à être déployé dans le pays, les listes électorales provisoires sont publiées pour que chacun puisse les examiner, et le Gouvernement a commencé à nouveau à verser des fonds à la Commission électorale nationale indépendante pour lui permettre d'opérer pleinement. La France salue ces progrès.

Mais ces avancées techniques n'auront de sens que si tous les candidats peuvent concourir librement à ces élections et si le peuple congolais a confiance que son vote sera pleinement pris en compte. La confiance est donc la clef du succès. Des efforts ont été faits pour rapprocher les points de vue sur l'utilisation de la machine à imprimer les bulletins de vote et sur le fichier électoral. Des questions techniques ont été posées. Il est essentiel que le dialogue entre toutes les parties se poursuive pour y répondre et qu'un accord soit trouvé rapidement sur les conditions de préparation de ces élections. Tous les acteurs politiques congolais impliqués dans ces élections, que ce soit pour les organiser ou y concourir, doivent se hisser à la hauteur de l'enjeu et de l'appel du peuple pour surmonter leurs divergences et trouver les voies du consensus le plus large possible.

Comme l'a demandé à plusieurs reprises le Conseil, une mise en œuvre pleine et entière, de bonne foi, des mesures dites de décrispation prévues par

l'accord de la Saint-Sylvestre est nécessaire. L'Union africaine a aussi relayé, par la voix de son commissaire à la paix et à la sécurité, je le cite,

« un appel à toutes les parties à la sérénité et à la concertation afin de trouver des solutions viables à la sécurité des candidats et des scrutins et des réponses consensuelles aux questionnements liés au fichier électoral, à l'ouverture de l'espace politique et à l'accès équitable aux médias publics de tous les acteurs ».

L'accord de la Saint-Sylvestre prévoit notamment la levée de l'interdiction générale de manifester. Même si quelques réunions politiques ont pu être organisées à Kinshasa sans incidents, ce que la France salue, cette levée se fait encore attendre et nous voyons encore souvent, en province, des réunions à caractère politique interdites, parfois avec un très court préavis, et les manifestants arrêtés sans ménagement. Il est essentiel que la levée de l'interdiction de manifester soit étendue à l'ensemble du territoire.

La campagne officielle commence en effet dans 10 jours. Lors de la visite du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo, le Gouvernement s'est engagé à ce que toutes les activités politiques puissent se tenir librement et sans entrave pendant cette période. De leur côté, les responsables de l'opposition, que nous avons rencontrés, s'étaient engagés à mener ces activités de manière pacifique. Nous appelons chacun, Gouvernement comme candidats de l'opposition, à honorer ces engagements pour le bien du peuple congolais.

Enfin, nous respectons le choix des autorités congolaises d'organiser les élections sans aide extérieure. Mais nous restons mobilisés, notamment via la MONUSCO, pour apporter un appui à l'organisation des élections si le Gouvernement congolais en fait la demande. Sur ce sujet, l'Union africaine a aussi réitéré sa disponibilité à mutualiser ses moyens et à coordonner ses efforts avec ceux de la MONUSCO afin d'apporter les appuis supplémentaires à l'organisation des élections. Je voudrais également aborder rapidement trois points qui, sans être liés directement aux élections, revêtent une importance particulière.

Je commencerai par la situation dans l'est du pays. L'action des groupes armés, en particulier des Forces démocratiques alliées, continue de menacer les populations civiles, notamment autour de la ville de Beni. Consciente de la complexité de la situation

dans cette zone, la France encourage la MONUSCO, et sa brigade d'intervention en particulier, à se montrer ambitieuses dans leurs actions pour neutraliser ces groupes et rendre aux populations civiles de Beni la paix à laquelle elles aspirent.

Mon deuxième point concerne l'épidémie d'Ebola, qui sévit dans la même région, où la situation sécuritaire complique sensiblement l'action. La France salue l'engagement courageux des services congolais et des partenaires internationaux, notamment la MONUSCO, dans la lutte contre l'épidémie. Elle encourage les partenaires de la République démocratique du Congo à répondre à l'appel qui a été lancé pour financer le plan d'action régional. À défaut, le risque de contagion au sein de la région est élevé. Dans cet esprit, je voudrais réitérer ici l'appel du Conseil, dans sa résolution 2439 (2018), à garantir l'accès et la sécurité du personnel humanitaire et médical.

Enfin, en ce qui concerne la situation humanitaire dans le Kasai, le retour de milliers de Congolais d'Angola est venu compliquer singulièrement la réponse à la crise dans une zone déjà meurtrie par les tensions récentes. La France salue la solidarité dont ont fait preuve les populations de la région, offrant leur assistance à ces rapatriés alors que ces populations vivent déjà dans des conditions difficiles. Là aussi, les partenaires de la République démocratique du Congo doivent se montrer à la hauteur de l'enjeu et apporter l'assistance qui s'impose pour venir en aide aux populations concernées. Sur l'ensemble de ces points, soyez assuré, Monsieur le Président, de l'engagement résolu et continu de la France.

M^{me} Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale, M^{me} Zerrougui, et M^{me} Mbela de leurs exposés et de leurs analyses.

Je voudrais adresser mes observations aujourd'hui à mes collègues, mais surtout au peuple congolais à l'approche d'élections qui auront des conséquences profondes sur son avenir. À l'occasion d'une réunion sur la République démocratique du Congo organisée selon la formule Arria en février, le Ministre congolais des affaires étrangères avait indiqué que « pour comprendre réellement la situation au Congo, il faut se rendre sur place ». Je me suis rendue en République démocratique du Congo, j'ai rencontré ses dirigeants et écouté son peuple. J'ai parlé avec des mères, des pères et des enfants à l'intérieur et à l'extérieur des camps. Leur message était sincère et sans ambiguïté : ils veulent une vie meilleure. Ils veulent avoir leur mot à dire sur leur

avenir. Le peuple congolais veut ce que veut chaque être humain : vivre dans la sécurité et la liberté pour élever ses enfants et avoir la meilleure vie possible.

Certaines voix s'élèvent aujourd'hui pour dire aux Congolais que la démocratie n'est pas ce dont ils ont besoin pour réaliser leurs espoirs pour eux-mêmes et leurs familles. Ces voix veulent les convaincre qu'un gouvernement représentatif est trop risqué et inefficace. Elles leur demandent de continuer à faire confiance à un gouvernement qui n'a aucun compte à leur rendre. Ces voix ont tort.

La démocratie peut être chaotique, et elle peut être imprévisible. Mais la démocratie est un processus, et elle ne dépend pas d'un seul événement ou d'une seule décision. Elle est le fruit d'années, de décennies, et parfois de siècles d'action et de décisions. La démocratie est le dur labeur qui consiste à permettre à la population d'exprimer sa volonté de manière impartiale et en toute sécurité, avec la conviction que ses décisions seront respectées.

Mon pays, les États-Unis, a plus de 200 années d'expérience en matière de démocratie. Il nous a fallu une grande partie de ce temps pour permettre à tous les Américains de voter, et notre démocratie est loin d'être parfaite. La démocratie demande du temps et des efforts, mais l'histoire nous a montré qu'elle en vaut la peine. Les démocraties sont plus prospères, plus pacifiques, moins corrompues et plus innovantes. Surtout, la démocratie répond au souhait de chacun d'entre nous de construire une vie digne et libre, pas simplement pour nous-mêmes, pas même pour nous le plus souvent, mais pour nos enfants, nos petits-enfants et nos arrière-petits-enfants.

C'est pourquoi un si grand nombre de personnes se sont tant battues et ont tant sacrifié au fil des ans pour avoir le droit de demander des comptes à leurs gouvernements.

Le processus démocratique est en cours en République démocratique du Congo. Il a commencé avec l'Accord de la Saint-Sylvestre du 31 décembre 2016, sur la base de la Constitution de la République démocratique du Congo. Il s'est renforcé avec le calendrier électoral qui a établi un processus clair pour la tenue d'élections le 23 décembre 2018. Il a pris de l'élan lorsque le Président Kabila Kabange a accepté de ne pas se présenter aux prochaines élections. La démocratie en République démocratique du Congo est désormais prête à relever son plus grand défi. C'est une occasion historique.

Pour tout pays qui s'efforce à grand-peine de se gouverner, la passation pacifique du pouvoir est un moment décisif. C'est le moment où toutes les théories sur un gouvernement représentatif disparaissent face aux décisions de vraies personnes, dans des situations réelles, qui se retrouvent en première ligne. L'abandon pacifique du pouvoir met à l'épreuve la capacité et la volonté d'hommes et de femmes de mettre de côté leurs intérêts et préoccupations personnels et de donner la priorité au peuple. Les espoirs et les aspirations de plus de 80 millions de Congolais dépendent désormais de la capacité des dirigeants de la République démocratique du Congo de réussir cette épreuve.

Le Gouvernement de la République démocratique du Congo est très clair sur le fait qu'il organise des élections le 23 décembre et qu'il le fait sans l'aide de la communauté internationale. Nous respectons son droit souverain de prendre cette décision. C'est une décision qui a d'énormes conséquences pour le peuple congolais. Nous avons passé les deux dernières années à réitérer, au Conseil de sécurité, la nécessité de tenir des élections libres, régulières et crédibles le 23 décembre. Toutes les parties savent ce qu'elles doivent faire. Le Président Kabila comprend son rôle. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo sait ce qui doit être fait. La Commission électorale nationale indépendante est consciente des préparatifs qu'elle doit entreprendre au cours des six prochaines semaines. Rien ne peut justifier un échec, et il n'y a aucune raison d'attendre. Il ne reste plus aux dirigeants de la République démocratique du Congo qu'à montrer leur volonté de suivre la voie démocratique qui s'ouvre devant eux. Le monde entier a les yeux tournés vers le Congo, curieux de savoir quel sera l'héritage du Président Kabila.

Alors qu'ils se préparent à faire ce saut historique vers leur avenir, j'adresse le message suivant aux Congolais : la vie, la liberté et la quête du bonheur sont un droit fondamental de chaque citoyen et de chaque être humain. Ils doivent le revendiquer; l'exiger; le saisir pour eux-mêmes et pour leurs futurs petits-enfants. Je veux qu'ils sachent qu'il y a des hommes et des femmes partout dans le monde qui espèrent qu'ils réussiront. Et je veux qu'ils sachent que les prières et les meilleurs vœux du peuple des États-Unis sont avec eux.

M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous remercions tout d'abord la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Leila Zerrougui, de son excellent exposé sur la situation dans le pays six semaines seulement avant la

tenue de la compétition électorale. Nous remercions également de son exposé M^{me} Joséphine Mbela, de l'Association congolaise pour l'accès à la justice, et nous lui exprimons notre gratitude.

Après avoir vu et analysé la résolution 2439 (2018) sur la récente flambée de fièvre Ebola, nous apprécions l'action menée sur le terrain par le personnel humanitaire et sanitaire, ainsi que par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et ses partenaires dans le Réseau mondial d'alerte et d'intervention en cas d'épidémie, et par les autres acteurs qui interviennent en première ligne. Nous félicitons à cet égard la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) d'avoir soutenu l'action du Gouvernement congolais, de l'OMS et des autres acteurs contre l'Ebola dans un contexte complexe.

À cet égard, nous nous félicitons également de la capacité du Gouvernement congolais d'intervenir de manière énergique face à l'épidémie d'Ebola et d'avoir fourni notamment des soins de santé gratuits dans les zones de santé touchées et d'avoir présenté des rapports quotidiens sur la progression de l'épidémie. Nous invitons instamment les États membres du Conseil et la communauté internationale en général à accroître leur aide financière et humanitaire par l'intermédiaire d'organisations fiables afin de répondre aux besoins urgents de la population.

La République de Guinée équatoriale, comme elle l'a répété à plusieurs reprises, accorde la plus haute importance à l'évolution de la situation en République démocratique du Congo, car nous sommes unis par des liens de fraternité et d'amitié étroits et importants, et parce que nos deux pays sont membres des mêmes institutions sous-régionales. Nous le répétons une fois encore, la stabilité en République démocratique du Congo est cruciale pour la stabilité dans l'ensemble de la sous-région, dont la République de Guinée équatoriale fait partie intégrante. Nous nous félicitons des efforts déployés par le pays pour se stabiliser, ainsi que du bon déroulement de la prochaine triple confrontation électorale, à savoir présidentielle, législative et provinciale du 23 décembre prochain dans le pays. C'est un aspect clef pour la stabilisation future et définitive du pays.

À cet égard, il est bon de noter que le processus électoral enregistre des avancées importantes à ce jour, avec les préparatifs qui avancent selon le calendrier prévu; la publication et l'impression de la liste électorale conformément à la législation; la réduction des tensions

politiques; et le dialogue qui doit prévaloir entre les parties, surtout en ce qui concerne l'utilisation des machines à voter. De même, il nous plaît de constater que le Gouvernement, comme l'a signalé la Représentante spéciale, a mis à disposition de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) une quantité considérable d'argent pour garantir le bon déroulement des prochaines élections.

Pour ces raisons, nous continuons aujourd'hui d'encourager et d'inciter le Gouvernement, la CENI, les partis politiques, la société civile et les acteurs nationaux concernés à continuer de renforcer le processus afin que tous les citoyens puissent exercer leur droit de vote dans les meilleures conditions possibles, ainsi qu'à sensibiliser la population à la manière d'exercer ce droit. Il est important de continuer d'œuvrer pour la conduite pacifique des activités politiques et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les élections du 23 décembre soient crédibles, transparentes et inclusives et qu'elles se déroulent dans une atmosphère de paix, d'harmonie et de sécurité, avec la participation pleine et sûre des femmes. Le respect de l'Accord de la Saint-Sylvestre, en tant que garantie du bon déroulement des élections, et la passation pacifique du pouvoir qui s'ensuivra, sont des aspects essentiels pour la légitimité des autorités qui seront élues et, surtout, pour la stabilité du pays et de la région.

La réduction des tensions politiques, les recommandations de l'Organisation internationale de la Francophonie, auxquelles nous avons fait référence par le passé, et le dialogue avec toutes les parties sur l'utilisation des machines à voter, sont également des aspects importants. À cet égard, nous voudrions souligner la réunion politique qui a rassemblé le 29 septembre dernier différents acteurs politiques du pays.

L'un des enseignements tirés de la dernière visite du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo, c'est que pour que les prochaines élections soient un succès incontestable et supposent un avant et un après positif pour le peuple congolais, tous les scénarios post-électorales possibles prévus doivent être analysés consciencieusement, et il faut mettre en œuvre les mesures d'accompagnement qui garantissent l'édification et la consolidation d'une paix durable dans le pays.

Nous continuons de montrer notre satisfaction à l'égard de l'allocution prononcée le 19 juillet devant la session conjointe de l'Assemblée nationale et du Sénat par le Président Joseph Kabila Kabange, dans

laquelle le Président a réaffirmé son intention de respecter la Constitution de son pays et souligné que son gouvernement demeurerait fermement résolu à assumer pleinement la responsabilité du financement des élections présidentielle, législatives et provinciales. Il a également fait part de son intention de ne pas se porter candidat à ces élections, dans un exercice légitime de souveraineté et d'indépendance, qui témoigne de la détermination du Président Kabila et de son engagement envers son pays. La communauté internationale doit continuer d'appuyer le Gouvernement et le peuple de la République démocratique du Congo dans ce processus électoral, en respectant les principes de non-ingérence, d'indépendance, de souveraineté et d'intégrité territoriale du pays.

La situation en matière de sécurité dans l'est du pays, surtout à Beni, doit retenir toute notre attention à l'approche des élections, car elle pose quelques problèmes. À cet égard, nous encourageons le Gouvernement à continuer de prendre des mesures pour faire face aux problèmes de sécurité et aux activités des groupes armés dans les différentes provinces, ainsi qu'à protéger les civils, avec l'appui de la MONUSCO. Nous exhortons toutes les parties intéressées à agir de manière responsable pour promouvoir la cohésion sociale, en particulier pendant les périodes électorales et postélectorales, et nous appelons les groupes armés à cesser les hostilités. Nous encourageons également les autorités congolaises à continuer de lutter contre l'impunité afin que les responsables de crimes et de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire aient à en répondre devant la justice.

La République de Guinée équatoriale condamne le pillage et l'exploitation des matières premières dans les zones de conflit ainsi que leur transfert vers d'autres régions, qui viennent confirmer le « deux poids, deux mesures » des conflits, et les expliquent parfois. Faute d'une solution définitive à ce problème, les chances d'un succès franc dans le règlement de la crise se réduiront considérablement. L'exportation illégale des ressources naturelles en République démocratique du Congo génère des bénéfices astronomiques qui ne profitent pas aux Congolais mais à d'autres acteurs. C'est pourquoi il importe de prendre des mesures pour mettre fin à cette situation et, si nécessaire, d'imposer des sanctions à ceux qui ne respectent pas les normes internationales en la matière.

À cet égard, la Guinée équatoriale est convaincue que la contribution de différentes institutions internationales, telles que l'Organisation des Nations Unies, en étroite coopération avec l'Union européenne, l'Union africaine, les pays de la région, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, en tant que facilitateurs d'un dialogue politique en République démocratique du Congo et dans la région, est essentielle pour parvenir à un règlement durable de la situation politique dans ce pays. À cette fin, la Guinée équatoriale se fait l'écho de l'appel lancé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en faveur de la mise en place d'un mécanisme de coordination qui réunisse les acteurs susmentionnés en vue de garantir qu'un appui efficace et cohérent soit apporté à la République démocratique du Congo. La Guinée équatoriale demande, à cet égard, que l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, signé le 24 février 2013 à Addis-Abeba, soit garantie et que ses signataires et garants prennent les mesures qui s'imposent et redoublent d'efforts pour garantir sa mise en oeuvre intégrale et effective. La neutralisation des groupes armés opérant dans l'est du pays est donc pour cela primordiale.

Pour terminer, je voudrais inviter toutes les parties impliquées dans ce processus à poursuivre sur la voie du dialogue interne et inclusif et à éviter toute action violente susceptible de perturber le processus. Nous saisissons cette occasion pour lancer un vibrant appel à la communauté internationale pour qu'elle appuie résolument le Gouvernement, la MONUSCO, la CENI et les autres parties directement impliquées dans ce processus afin de promouvoir des mesures de confiance propres à garantir un environnement propice à la tenue d'élections pacifiques et d'encourager le respect de la feuille de route sur le transfert pacifique du pouvoir, dans un climat de paix et de concorde nationale.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et remercions la Représentante spéciale, M^{me} Leila Zerrougui, et Mlle Joséphine Mbela, de leurs exposés importants. Nous voudrions saluer les efforts que déploient le Gouvernement de la République démocratique du Congo et la Commission électorale nationale indépendante en vue de respecter le calendrier électoral et de tenir des élections transparentes, libres, crédibles et inclusives le 23 décembre prochain.

À cet égard, nous voudrions redire à quel point il importe de permettre aux citoyens d'exercer leurs droits électoraux, en donnant à tous les candidats et à leurs partis des possibilités pleines et égales de promouvoir et faire connaître leurs propositions et programmes d'action. Cela suppose notamment de garantir le plein exercice de la liberté d'association, de la liberté d'expression et de la liberté de la presse. Nous soulignons aussi qu'il est crucial que tous les acteurs politiques restent attachés à l'accord politique du 31 décembre 2016 et mettent en oeuvre les mesures de confiance qui s'y rapportent.

Nous invitons instamment à tous les acteurs politiques à maintenir une coordination étroite avec le Gouvernement et la Commission électorale nationale indépendante en vue de répondre à toute préoccupation liée aux questions logistiques, telle l'utilisation des machines à voter ou l'inscription des votants, l'objectif étant d'éviter toute remise en cause éventuelle et de garantir un déroulement normal du processus électoral. À cet égard, nous estimons qu'il importe aussi de disposer de plans d'urgence en cas d'éventuels incidents, et de compter sur la participation constructive de tous les acteurs à l'appui aux mesures de sécurité qu'un processus électoral normal peut requérir. Nous observons avec une préoccupation particulière l'insécurité qui règne dans l'est du pays, et nous rappelons que l'épidémie à virus Ebola complique encore un peu plus la lutte contre les défis graves auxquels le pays est confronté. Nous devons condamner les dernières attaques en date contre les civils et le personnel médical perpétrées par des groupes armés à Beni et en Ituri, ainsi que l'enlèvement de mineurs, et exprimer notre solidarité avec les victimes.

À cet égard, nous voudrions saluer le travail qu'effectue dans des conditions très difficiles le personnel médical du Gouvernement, avec l'appui vital de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Organisation des Nations Unies, et la protection fournie par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. Nous soulignons qu'il importe que la communauté internationale redouble d'efforts pour remédier à la grave situation humanitaire que connaît la République démocratique du Congo. Enfin, nous voudrions souligner qu'il importe que la communauté internationale, y compris les organisations régionales et sous-régionales concernées, continuent de suivre attentivement le processus électoral et la situation post-électorale, afin d'appuyer et d'accompagner l'édification d'une paix durable dans le pays.

M. Toure (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), pour son exposé circonstancié sur l'évolution de la situation dans ce pays, ainsi que Mlle Joséphine Mbela, pour sa présentation enrichissante.

À cinq semaines des élections présidentielle, législatives et provinciales en République démocratique du Congo, ma délégation salue la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour la bonne tenue du processus électoral, qui entrera dans sa phase cruciale avec l'ouverture de la campagne électorale le 22 novembre. Dans cette perspective, la Côte d'Ivoire appelle tous les acteurs politiques congolais engagés dans le processus électoral à mener une campagne apaisée et à créer un environnement favorable à la tenue d'élections libres, transparentes et crédibles le 23 décembre. Elle encourage la CENI à intensifier ses efforts de sensibilisation des électeurs sur le mode d'emploi et les garanties offertes par la machine à voter.

À la veille de l'ouverture de la campagne électorale, la situation sanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo, marquée par la persistance de l'épidémie d'Ebola, demeure un sujet de préoccupation pour ma délégation. En effet, la campagne électorale, qui entraînera d'importants rassemblements et mouvements de populations, fait craindre des risques élevés de propagation de la maladie. Ma délégation en appelle par conséquent à la vigilance des autorités sanitaires nationales et internationales en vue du renforcement des mesures préventives pendant cette période électorale. À cet effet, elle se félicite de la mission conjointe d'évaluation de la situation sur le terrain effectuée en République démocratique du Congo le 5 novembre par M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, et M. Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, quelques jours après l'adoption de la résolution 2439 (2018) sur l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo. Elle salue également l'action du personnel de l'ONU, de la MONUSCO, du Ministère de la santé de la République démocratique du Congo et de tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux qui mènent la lutte contre cette épidémie dans un environnement difficile.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire apprécie les efforts déployés par la Représentante spéciale du Secrétaire

général et tout le personnel de la MONUSCO, ainsi que par les organismes du système des Nations Unies, les organisations régionales et internationales, et tous les partenaires qui apportent leur soutien à la République démocratique du Congo. Elle les encourage tous à maintenir et à accroître leur niveau d'assistance à ce pays en vue du retour de la paix et de la stabilité.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), M^{me} Leila Zerrougui, ainsi que son équipe, de leurs efforts inlassables et constants. Nous croyons que l'ONU, notamment grâce à ses bons offices, joue un rôle important et nous lui savons profondément gré des mises à jour qu'elle présente au Conseil de sécurité. Nous sommes également très reconnaissants à M^{me} Mbela pour ses précieuses perspectives de terrain, et nous avons conscience que la situation et les circonstances dans lesquelles elle opère ne sont pas toujours faciles.

Moins de deux mois nous séparent désormais d'élections décisives en République démocratique du Congo. J'ai été encouragé par le message que la Représentante spéciale nous a adressé aujourd'hui, à savoir que les principaux acteurs sont déterminés à faire en sorte que le processus électoral soit un succès. De fait, des élections transparentes, crédibles et ouvertes à tous contribueraient à la paix et à la stabilité en République démocratique du Congo et dans toute la région. À défaut, rien de tout cela ne serait plus assuré. Le Conseil doit donc rester très mobilisé. Je voudrais mettre l'accent sur trois aspects importants au regard des préparatifs de ces élections : le renforcement de la confiance, la garantie d'un espace démocratique et l'appui international.

Il est impératif que le processus électoral inspire confiance pour que les élections soient crédibles et qu'elles produisent un résultat acceptable par tous. Des progrès importants ont été accomplis ces dernières semaines, notamment s'agissant des aspects techniques des préparatifs. Toutefois, de nombreux obstacles devront être surmontés avant que soit comblé le déficit de confiance. À cet égard, nous nous félicitons des mesures prises par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et, bien entendu, par la Représentante spéciale, M^{me} Zerrougui, pour faire en sorte que le processus électoral inspire confiance. Nous appelons toutes les parties à reprendre les consultations en vue de régler les questions en suspens.

Le Gouvernement a assurément une responsabilité particulière à cet égard.

Les désaccords concernant les listes électorales et les machines à voter, et particulièrement l'incertitude entourant la livraison de l'équipement en temps voulu, demeurent préoccupants. De nouvelles activités de proximité et d'information publique autour du processus électoral, notamment des machines à voter, restent nécessaires de la part de la CENI, de la Conférence épiscopale nationale du Congo et d'autres parties prenantes de la société civile. C'est particulièrement important dans les régions hors de Kinshasa. Il faut à présent que les principaux acteurs politiques s'entendent clairement et collectivement sur les aspects techniques en suspens, y compris sur les machines à voter, afin de désamorcer les tensions et de cesser de politiser cette question à outrance.

Les restrictions imposées à l'espace démocratique continuent d'entraver la perspective d'élections crédibles, comme l'a indiqué aujourd'hui M^{me} Mbela. L'Accord de la Saint-Sylvestre et les mesures de confiance qu'il prévoit doivent être intégralement mis en œuvre par toutes les parties. Il est important que tous les candidats disposent des mêmes possibilités de faire campagne, y compris s'agissant de l'accès aux médias. Les observateurs électoraux issus de la société civile nationale joueront un rôle crucial et il faudra les laisser s'acquitter de leurs travaux sans interférence. Il est également essentiel de préserver l'espace démocratique en veillant à la participation pleine et entière des femmes, sur un pied d'égalité. Il s'agit notamment de diffuser des informations claires sur le droit de vote et les procédures d'inscription sur les listes électorales.

Il faut remédier aux niveaux élevés de violence, notamment de violence sexuelle et sexiste, ainsi qu'aux autres violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les conditions de sécurité ont également des répercussions directes sur l'action contre l'Ebola. Nous nous félicitons de la récente visite effectuée par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Lacroix, et le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, M. Tedros, en République démocratique du Congo. Le Conseil demeure uni dans son appui aux efforts visant à mettre fin à cette crise sanitaire, comme en témoigne la résolution 2439 (2018) que nous avons adoptée il y a deux semaines. Nous apprécions les efforts du Gouvernement, ainsi que ceux de l'ONU et des travailleurs sanitaires sur le terrain, et nous

continuons de souligner qu'il faut empêcher la maladie de se propager, y compris vers les pays voisins. Nous avons entendu les préoccupations exprimées à cet égard aujourd'hui par la Représentante spéciale, notamment s'agissant des conditions de sécurité à Beni.

Nous nous félicitons des initiatives régionales prises par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Union africaine pour épauler la République démocratique du Congo par des missions d'observation électorale. Il faut inviter le Gouvernement à dialoguer aussi avec d'autres acteurs régionaux et internationaux à cet égard. Il est crucial que l'ONU et la MONUSCO continuent d'appuyer le Gouvernement et la CENI avant, pendant et après les élections. Une assistance technique, ainsi que les bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général, sont indispensables. La MONUSCO doit également rester prête à contribuer aux préparatifs logistiques des élections.

Le personnel international et celui des Nations Unies, y compris les observateurs électoraux, les soldats de la paix et les experts travaillant en République démocratique du Congo, doivent être en mesure de s'acquitter de leurs tâches en toute sécurité. C'est au Gouvernement qu'il incombe au premier chef de protéger le personnel international sur son territoire et de demander des comptes aux auteurs de crimes à leur rencontre. Nous tenons à rappeler que les attaques contre les soldats de la paix et le personnel et les experts des Nations Unies sont des infractions passibles de sanctions en vertu du régime des sanctions imposées à la République démocratique du Congo.

L'appui unanime de la communauté internationale à des élections crédibles est clairement attesté dans le communiqué conjoint publié par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Conseil de sécurité de l'ONU en juillet, ainsi que dans le communiqué publié par l'Union africaine, la SADC, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et l'ONU concernant l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération. Il sera important de conserver cette unité tout au long du cycle électoral, y compris pendant la période postélectorale.

Enfin, il sera impératif de combler les écarts de confiance, de garantir l'espace démocratique, de lutter contre la violence et de maintenir un appui international unifié pour permettre des élections crédibles, transparentes et ouvertes à tous en République démocratique du Congo. Les élections du 23 décembre ne seront pas une panacée pour tous les troubles, mais

elles constitueraient une étape cruciale sur la voie de la paix et de la stabilité dans le pays et même au-delà.

Mme Cordova Soria (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), ainsi que M^{me} Joséphine Mbela de leurs exposés et des informations qu'elles nous ont présentées.

Lors de notre dernière visite en République démocratique du Congo, co-dirigée par la France et la Guinée équatoriale, nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec la Commission électorale nationale indépendante (CENI), ainsi qu'avec les autorités gouvernementales, dont le Président Kabila, ce qui a permis au pays hôte comme aux membres du Conseil de sécurité de préciser leurs positions et leurs attentes s'agissant des élections à venir. Dans ce contexte, nous estimons qu'il s'impose à ce stade de faire part de notre plein appui aux progrès accomplis et à l'engagement pris par la République démocratique du Congo de respecter les délais fixés dans le calendrier électoral, sans pour autant compromettre l'application de l'Accord de la Saint-Sylvestre, en particulier les mesures de confiance qu'il prévoit et qui favorisent la tenue effective des élections et une passation pacifique du pouvoir. Afin de parvenir à un consensus sur les questions cruciales entourant le processus électoral, et conformément à l'appel lancé par la Conférence épiscopale nationale du Congo en octobre, nous demandons à nouveau la mise en œuvre pleine et effective de ce dernier.

Notre visite nous a également permis de conclure qu'il est nécessaire que le Gouvernement et l'opposition travaillent de concert pour avancer sur la voie des mesures de confiance. Même s'il incombe au Gouvernement de prendre l'initiative et de jouer un rôle moteur à cet égard, ces mesures ne pourront pas être mises en œuvre sans la participation de l'opposition. C'est pourquoi nous condamnons l'appel à la mobilisation qui enflamme les esprits en encourageant la violence, et nous exhortons la population à respecter la loi; nous appelons de nouveau toutes les parties à œuvrer à l'unisson et à collaborer à l'organisation d'élections transparentes, crédibles, pacifiques et ouvertes à tous, avec une participation pleine et effective des femmes et des jeunes à toutes les étapes du processus électoral. Nous prenons donc note de la réunion convoquée par le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'intérieur,

M. Henri Mova, sur la participation des femmes au processus électoral, et de son engagement à améliorer la sécurité des candidates. Seule une participation active des femmes, en tant qu'électrices et élues, garantira des élections véritablement inclusives.

Par ailleurs, nous apprécions à sa juste valeur le travail de la CENI, en particulier sa volonté de répondre aux préoccupations que nourrissent les candidats à l'élection présidentielle concernant le processus électoral, comme en a témoigné sa réunion du 4 octobre. Nous saluons également son engagement à aider les partis politiques à former les observateurs électoraux à l'utilisation des machines à voter et à continuer de rechercher le consensus au travers d'une commission technique. De même, nous appuyons sa décision souveraine de financer les élections en fonction des besoins logistiques et techniques de la CENI, et nous l'invitons à faire appel à la MONUSCO si elle le juge opportun.

Nous nous félicitons des initiatives et des bons offices de la Représentante spéciale, ainsi que des réunions qu'elle a organisées avec divers acteurs afin d'avoir un échange de vues et de garantir une vision cohérente et coordonnée entre les Nations Unies et les acteurs régionaux. De même, nous saluons les réunions organisées avec diverses autorités, plateformes politiques et associations de la société civile pour discuter du processus électoral. Nous appuyons les efforts déployés par la MONUSCO, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs dans le cadre des préparatifs des élections et nous les encourageons à poursuivre leur coopération avec la Commission électorale nationale indépendante. Nous les encourageons également à redoubler d'efforts pour renforcer la sécurité et le respect des droits de l'homme et pour lutter contre l'épidémie d'Ebola.

Les défis auxquels la République démocratique du Congo est confrontée en marge des élections se sont multipliés de façon exponentielle. Pour relever ces défis, il faut s'attaquer aux causes profondes du conflit, notamment le fait que le pays ne contrôle pas ses ressources naturelles. C'est un facteur qui contribue à la prolongation de la crise, à la fragmentation des groupes armés et à leur exploitation systématique par des sociétés transnationales qui échappent à tout contrôle.

C'est pour cette raison que nous sommes convaincus qu'il ne suffit pas de surveiller et de sanctionner les groupes armés – leurs chefs en tant

qu'individus – ou les parties au conflit. Nous devons imposer des sanctions aux réseaux qui forment l'ensemble de la chaîne des parties impliquées dans le conflit, notamment les facilitateurs commerciaux et les facilitateurs financiers. À cet égard, le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine doivent agir de concert pour mener des enquêtes et identifier ces sociétés, ce qui permettra de neutraliser ou de démanteler définitivement ces réseaux criminels.

En bref, le contrôle et l'administration souveraine des zones riches en ressources naturelles sont d'une importance capitale, aussi bien pour la cessation des hostilités que pour le développement économique. Lorsqu'un pays exerce un contrôle effectif sur ses ressources et qu'il existe une volonté politique de les gérer au profit de la population, il est possible d'effectuer des changements structurels qui se traduisent par la stabilisation et le renforcement de l'état de droit, toujours dans le strict respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays concerné.

M^{me} Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Leila Zerrougui, de son exposé. Nous voudrions également remercier M^{me} Joséphine Mbela de sa déclaration.

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/882), des progrès ont été accomplis s'agissant de respecter le calendrier électoral en République démocratique du Congo. À ce stade critique, il importe que toutes les parties prenantes nationales coopèrent dans un esprit constructif pour faciliter la tenue des élections, conformément aux dispositions de l'accord politique du 31 décembre 2016. Pour la paix et la stabilité du pays, il est essentiel que le peuple congolais ait la possibilité d'exercer ses droits démocratiques et de choisir ses dirigeants dans le cadre d'élections inclusives et transparentes le 23 décembre, afin de garantir un transfert pacifique du pouvoir.

Nous prenons note avec satisfaction de la conclusion pacifique du rassemblement politique organisé le 29 septembre à Kinshasa par sept responsables de l'opposition; des manifestations organisées le 1^{er} octobre à Kananga, au Kasai-Central; et de la réunion tenue le 4 octobre par la Commission électorale nationale indépendante et les 21 candidats à la présidence ou leurs représentants, pour échanger des informations et des vues sur le processus électoral.

Nous espérons que toutes les parties prenantes et les responsables politiques garderont à l'esprit les intérêts du peuple congolais et s'abstiendront de discours incendiaires. Dans ce contexte, nous souscrivons à l'appel lancé par la Conférence épiscopale nationale du Congo, qui a souligné l'importance qu'il y a pour le Gouvernement à mettre en œuvre des mesures de confiance, comme le prévoit l'accord.

Nous encourageons la Commission électorale nationale indépendante à saisir l'offre de l'ONU, qui a indiqué qu'elle était prête à apporter un appui technique et logistique en vue du bon déroulement des élections du 23 décembre. Il convient de saluer les services consultatifs fournis par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) en matière de gestion des entrepôts, ainsi qu'en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de procédures de formation pour 440 000 membres du personnel électoral, sans oublier la participation des femmes.

Nous nous félicitons des résultats du neuvième Sommet des chefs d'État tenu à Kampala le 8 octobre, dans le cadre du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, qui a encouragé le Gouvernement de la République démocratique du Congo et toutes les parties prenantes nationales à créer les conditions propices à la tenue d'élections crédibles, inclusives et pacifiques. Par ailleurs, nous prenons note avec satisfaction de l'invitation adressée à la Commission de l'Union africaine et à la Communauté de développement de l'Afrique australe, qui se préparent à envoyer des observateurs électoraux en République démocratique du Congo.

Enfin, nous nous félicitons de la visite effectuée par le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé et le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, dans l'épicentre de l'épidémie d'Ebola, où ils se sont entretenus avec des agents sanitaires, des représentants de la société civile, des Casques bleus de l'ONU et les autorités locales. À la suite de l'adoption de la résolution 2439 (2018), la visite de ces deux hauts responsables de l'ONU a permis d'envoyer un message très important, qui met en exergue la gravité de la situation en ce qui concerne l'épidémie d'Ebola et les problèmes de sécurité. Une fois de plus, nous voudrions remercier la MONUSCO, qui continue d'appuyer les efforts déployés pour lutter contre l'épidémie d'Ebola.

M. Lewicki (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Leila Zerrougui, de son exposé et de ses efforts inlassables visant à renforcer la paix, la stabilité et la démocratie en République démocratique du Congo. Je tiens également à remercier M^{me} Mbela de nous avoir fait part des vues et des attentes de la société civile. Je voudrais saisir cette occasion pour souligner que la Pologne attache une grande importance à la contribution de la société civile aux travaux du Conseil de sécurité, car bien souvent, la société civile nous permet de reprendre contact avec la réalité sur le terrain.

À l'instar d'autres délégations, la Pologne se félicite des progrès accomplis cette année en vue de respecter le calendrier électoral, ainsi que de la participation visible et active de toutes les parties prenantes nationales aux préparatifs des élections. La Pologne espère que toutes les parties maintiendront leur engagement constructif jusqu'à la fin du processus électoral et après les élections. Nous nous félicitons des propos de M^{me} Zerrougui selon lesquels toutes les parties prenantes restent résolument engagées dans le processus électoral. Dans ce contexte, nous exhortons de nouveau les autorités de la République démocratique du Congo à organiser des élections véritablement justes, crédibles, transparentes et inclusives le 23 décembre.

La Pologne demeure convaincue que le renforcement de la confiance entre tous les acteurs politiques et sociaux est une condition préalable à la création d'un environnement propice à la tenue d'élections crédibles. Nous encourageons toutes les parties prenantes à poursuivre leur coopération par le dialogue afin de parvenir à un consensus politique, en particulier sur les principales questions litigieuses en suspens, notamment les machines à voter et les listes électorales. Je voudrais également réitérer que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales revêt la plus haute importance pour une transition démocratique du pouvoir et la stabilité en République démocratique du Congo. Dans ce contexte, nous sommes préoccupés par les informations persistantes faisant état de restrictions à la liberté d'expression et à la liberté de réunion et de violations de la liberté de la presse.

Nous sommes également préoccupés par le rétrécissement de l'espace accordé à la société civile. En effet, une société civile forte et active est un élément essentiel d'une démocratie dynamique. Par ailleurs, le prix Nobel de la paix qui a été décerné au docteur

Denis Mukwege met en lumière l'urgente nécessité de lutter efficacement contre les violences sexuelles auxquelles sont exposées tant de femmes en République démocratique du Congo.

La Pologne encourage le Gouvernement de la République démocratique du Congo à poursuivre le dialogue, à mettre pleinement en œuvre les mesures de confiance prévues dans l'accord de la Saint-Sylvestre, à égaliser les chances pour toutes les parties et à créer une tribune publique ouverte. Nous exhortons les autorités de la République démocratique du Congo à libérer tous les prisonniers politiques qui sont encore en détention, notamment les militants de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme.

Nous prenons note de l'initiative lancée récemment par le Gouvernement concernant la participation des femmes aux élections, et nous encourageons les autorités à redoubler d'efforts à cet égard. La participation sur un pied d'égalité et en toute sécurité des électrices et des candidates au processus électoral en cours doit être assurée.

La situation en République démocratique du Congo a des conséquences non négligeables sur la stabilité de l'Afrique centrale et subsaharienne. La Pologne demande à toutes les organisations régionales et sous-régionales, ainsi qu'aux États voisins, de continuer à apporter un appui cohérent et efficace au processus politique en République démocratique du Congo. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'aide fournie par la Communauté de développement de l'Afrique australe au processus électoral.

En conclusion, les prochaines élections offrent l'occasion de faire un pas indispensable vers une sécurité et un développement durables en République démocratique du Congo. Nous exprimons l'espoir que cette chance ne sera pas gâchée et que les ambitions de la société congolaise se réaliseront.

M. Temenov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux autres orateurs pour remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Zerrougui, de son exposé éclairant. Nous remercions également M^{me} Joséphine Mbela pour les informations actualisées qu'elle nous a fournies.

Sur le plan politique, le Kazakhstan note avec satisfaction les progrès accomplis par le Gouvernement de la République démocratique du Congo dans la préparation des élections du 23 décembre, conformément au calendrier électoral. Ce processus conduit par les

Congolais doit se faire dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance politique, de l'intégrité territoriale et de l'unité de la République démocratique du Congo.

Nous appelons les autorités congolaises à continuer d'appliquer des mesures pour créer des conditions propices à la tenue d'élections crédibles et transparentes, avec la participation effective des femmes. Des efforts supplémentaires doivent être consentis par tous les grands acteurs politiques pour ouvrir un dialogue constructif et inclusif afin de réaliser des progrès politiques et de renforcer la confiance dans le processus électoral. La nomination récente du candidat commun de l'opposition pour la prochaine élection présidentielle est un signe positif d'engagement constructif. Nous réaffirmons qu'il importe que toutes les parties mettent en œuvre l'Accord politique du 31 décembre 2016.

Nous saluons l'engagement résolu du Gouvernement de la République démocratique du Congo à assumer pleinement la responsabilité de l'organisation des élections. À cet égard, nous nous félicitons des mesures prises par le Gouvernement congolais pour fournir à la Commission électorale nationale indépendante les moyens de transport nécessaires pour le déploiement rapide du matériel électoral dans tout le pays. Nous notons également le caractère pacifique des manifestations autorisées par le Gouvernement qui ont eu lieu récemment à Kinshasa, et appelons toutes les parties à poursuivre le dialogue de manière tolérante et constructive. Il est également important d'assurer la sécurité des élections à tous les stades, ce qui est une condition préalable à la tenue d'élections crédibles et pacifiques. À cet égard, nous encourageons les autorités congolaises à assurer la capacité et le travail coordonné des forces de sécurité nationales, avec l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Bien que les élections constituent une étape importante dans la stabilisation de la situation en République démocratique du Congo, nous voudrions souligner qu'il importe de s'attaquer aux causes profondes du conflit avec un appui accru de la communauté internationale et des partenaires régionaux.

Sur le plan de la sécurité, nous sommes profondément préoccupés par la poursuite des activités des groupes armés dans l'est du pays, notamment à Beni, qui représentent un défi majeur pour la protection des civils. Nous condamnons fermement ces attaques contre des civils, et notamment les enlèvements d'enfants. Le

renforcement de la capacité d'intervention des Forces armées de la République démocratique du Congo est donc crucial.

En ce qui concerne la situation sanitaire, nous voudrions signaler que, bien que les mesures collectives de lutte contre l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo soient efficaces, l'épidémie reste dangereuse et imprévisible. Elle se produit dans une zone de conflit actif, de sorte que l'insécurité physique est un défi persistant et complique les efforts d'intervention en cours. Nous rendons hommage au dévouement du personnel de l'Organisation mondiale de la Santé, de la MONUSCO, du Ministère congolais de la santé et de tous les partenaires qui luttent contre cette épidémie dangereuse dans des conditions extrêmement difficiles. Il est évident que de nouvelles mesures d'intervention efficaces de la part de la communauté internationale sont nécessaires.

M^{me} Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) : Il ne reste que 39 jours avant les élections – les premières dans l'histoire de la République démocratique du Congo qui conduiront à une passation démocratique du pouvoir. Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Zerrougui, ainsi que son équipe, pour ses bons offices et son excellent exposé. Nous remercions également M^{me} Mbela pour sa déclaration qui fournit le contexte supplémentaire nécessaire sur le processus électoral.

Aujourd'hui, je voudrais aborder trois points : premièrement, l'avancée des préparatifs des élections; deuxièmement, la nécessité d'ouvrir davantage l'espace politique; troisièmement, nos préoccupations quant à la détérioration de la situation dans l'est de la République démocratique du Congo.

Le Royaume des Pays-Bas salue les avancées dans la mise en œuvre du calendrier électoral, notamment la distribution du matériel et la formation du personnel des bureaux de vote. Nous saluons également l'invitation faite à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), à l'Union africaine et au Centre Carter d'envoyer des observateurs indépendants. Ils joueront un rôle important aux côtés des 40 000 observateurs locaux. Nous encourageons par ailleurs les partis politiques et les citoyens à se faire accréditer comme témoins électoraux.

Le Secrétaire général note dans son rapport (S/2018/882) que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République

démocratique du Congo (MONUSCO) et la Commission électorale nationale indépendante (CENI) s'emploient ensemble à accroître la participation des femmes. Nous applaudissons leurs efforts et exhortons toutes les parties à mettre à profit ces derniers jours pour renforcer la participation des femmes à ce scrutin. Nous rappelons au Gouvernement de la République démocratique du Congo que la MONUSCO reste disposée à contribuer au soutien logistique. De nombreux progrès ont été accomplis durant ces derniers mois, mais il reste des défis, comme le manque de confiance et la restriction de l'espace politique. Nous appelons tous les partis politiques à faire campagne de façon constructive et à aider à trouver des compromis pour relever ces défis.

Cela m'amène à mon deuxième point : la nécessité d'ouvrir davantage l'espace politique. Nous félicitons le Gouvernement congolais d'avoir récemment autorisé plusieurs manifestations qui se sont déroulées dans une atmosphère pacifique. D'autres manifestations ont toutefois été interdites dans plusieurs grandes villes. Nous exhortons une fois encore les autorités à lever l'interdiction totale de manifester et à respecter la liberté d'expression. Nous rappelons aux autorités leur promesse de libérer les 130 prisonniers politiques, y compris les cas emblématiques, conformément à l'Accord de la Saint-Sylvestre.

Avec le début de la campagne, il est essentiel de renforcer la confiance et de trouver un consensus entre les partis politiques et la CENI. À cet égard, nous saluons l'ouverture d'un dialogue le 4 octobre dernier et encourageons tous les acteurs à œuvrer ensemble dans un esprit constructif. Nous félicitons tous les partis politiques pour le maintien de leur engagement à participer au processus.

Les enjeux de ce scrutin historique sont immenses. Une tâche colossale attend le vainqueur puisqu'il devra faire face aux défis humanitaires et sécuritaires qui persistent en République démocratique du Congo.

J'aimerais aborder en troisième lieu la détérioration de la situation sécuritaire dans l'est du pays. Le nombre de groupes armés a notablement augmenté. Les attentats perpétrés contre les civils et le personnel humanitaire dans la région de Beni sont inacceptables. Ils menacent la lutte déjà incertaine contre l'épidémie d'Ebola, à ce jour la plus importante de l'histoire de la République démocratique du Congo. Nous saluons l'important travail de la MONUSCO pour la protection des civils dans ce contexte. Il est essentiel que la République démocratique du Congo et la communauté internationale œuvrent

ensemble pour stabiliser Beni et gagner la confiance des populations locales. Nous saluons à ce sujet la récente visite de M. Lacroix et M. Ghebreyesus.

Dans d'autres zones, y compris autour de Bijombo, la population subit encore les conséquences du conflit violent et des violations des droits de l'homme. La crise humanitaire continue de s'aggraver, et nous appelons tous les États Membres à augmenter leur contribution au plan d'aide humanitaire. Nous appelons la République démocratique du Congo et les États voisins à mettre en œuvre le cadre de conformité du Comité politique et de sécurité de l'Union européenne et à coopérer sur la question des personnes déplacées, notamment en vue de leur retour, conformément au droit international des droits de l'homme.

J'en arrive à ma conclusion. Nous assistons à un moment décisif dans l'histoire de la République démocratique du Congo, un moment espéré par le peuple congolais. Pour éliminer durablement les racines du conflit et de l'instabilité en République démocratique du Congo, il est indispensable qu'une passation de pouvoir démocratique fasse suite à des élections crédibles, pacifiques et transparentes. Les citoyens congolais exprimeront leur vote et jugeront de la crédibilité du processus. Dans cette phase finale, le Conseil et ses partenaires régionaux, y compris l'Union africaine, la SADC, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, doivent continuer à suivre attentivement la situation.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général, de son exposé détaillé sur la situation en République démocratique du Congo et sur la préparation des élections prévues pour le 23 décembre. Nous avons pris note de la déclaration de M^{me} Joséphine Mbela.

Nous continuons de penser que la tenue des élections dans les délais prévus contribuera à réduire les tensions politiques en République démocratique du Congo. Comme il ressort clairement du dernier rapport du Secrétaire général (S/2018/886) et comme nous avons tous pu le voir lors de la mission du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo, les préparatifs techniques et législatifs des élections se déroulent conformément au calendrier électoral établi par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Il est essentiel qu'une fois vérifiées, les listes électorales définitives soient publiées, sans doublons ni

inexactitudes. Nous avons pris note de la publication des listes définitives des candidats et nous félicitons que la moitié des partis politiques du pays aient souscrit à un code de conduite électoral.

Nous assistons à une intensification de la compétition politique en République démocratique du Congo et à une consolidation des forces politiques. À cet égard, nous appelons les parties congolaises à respecter l'Accord politique global du 31 décembre 2016. Nous ne nions pas la nécessité pour les autorités congolaises d'accélérer la mise en œuvre de mesures de confiance, ce qui vaut également pour les cas dits emblématiques mentionnés dans l'accord politique à propos des acteurs politiques vivant à l'étranger. Nous appelons une fois de plus au respect de la souveraineté et des lois de la République démocratique du Congo. Dans le même temps, nous exhortons les forces de l'opposition à renoncer à leurs programmes négatifs et à respecter les règles du jeu établies ainsi que les décisions déjà rendues par les instances judiciaires congolaises. La question de l'équité de ces décisions ne relève pas de la compétence du Conseil de sécurité, même si, par souci de justice, je voudrais noter que la Cour constitutionnelle s'est déjà prononcée en faveur des partis d'opposition lors de l'examen de plaintes concernant les questions électorales.

En ce qui concerne la décision prise par la CENI d'utiliser des machines de vote électronique, nous exhortons nos collègues à ne pas en faire une obsession, car cela relève de la prérogative souveraine des organes congolais compétents. Comme nous avons pu le constater de première main lors de la visite du Conseil de sécurité, il s'agit essentiellement de dispositifs d'impression permettant d'assurer la sortie rapide des bulletins de vote sous une forme compacte. Nous croyons comprendre que la CENI effectue déjà les préparatifs logistiques pour la tenue des élections. Nous convenons qu'il est essentiel de veiller à ce que Kinshasa assure un financement fiable du processus électoral afin d'éviter les perturbations. Nous respectons la décision du Gouvernement de compter principalement sur ses propres ressources pour régler cette question et notons que la dernière tranche de fonds pour les besoins préélectorales a été versée en octobre. Dans le même temps, nous appelons également l'attention sur les capacités logistiques de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Selon nous, le rôle que peut jouer la Mission dans l'organisation et la tenue des élections ne doit pas outrepasser le mandat défini dans la

résolution 2409 (2018). La protection des civils dans le contexte des élections doit être assurée dans le plein respect des principes fondamentaux du maintien de la paix et sans ingérence dans les affaires intérieures de Kinshasa.

Je tiens à souligner que les élections ne permettront pas à elles seules de résoudre tous les problèmes de la République démocratique du Congo. Nous devons nous concentrer sur les causes profondes de la crise. Nous demandons instamment à chacun de ne pas oublier l'importance de continuer à lutter contre les groupes armés illégaux dans l'est du pays, qui continuent de représenter une menace pour les civils et sont capables de déstabiliser la région des Grands Lacs. Nous sommes convaincus que le règlement de ce problème devrait être considéré comme le principal indicateur de la stabilisation du pays et du retrait de la MONUSCO, dont la fonction principale, après tout, est de contribuer à une amélioration de la situation sécuritaire.

Il sera impossible de stabiliser la situation dans l'est de la République démocratique du Congo en ayant recours uniquement à des moyens militaires. La mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région doit se poursuivre, de même que l'aide au renforcement des institutions de gouvernance de l'État et au rétablissement des institutions sociales dans les zones libérées des insurgés.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la Représentante spéciale, M^{me} Leila Zerrougui, et M^{me} Mbela de leurs exposés. Je tiens tout particulièrement à remercier M^{me} Mbela du travail courageux qu'elle accomplit en tant que militante des droits de l'homme en République démocratique du Congo et des recommandations très claires qu'elle a formulées à l'intention du Conseil, de son gouvernement et de la Commission électorale nationale indépendante. J'espère pouvoir revenir sur certaines de ces recommandations plus tard.

Comme nos deux orateurs et nombre de mes collègues l'ont dit clairement aujourd'hui, la République démocratique du Congo se trouve à un moment crucial de son histoire. Les élections prévues le 23 décembre pourraient déboucher sur la première passation de pouvoir démocratique et pacifique dans le pays. Ce serait un grand succès pour les 85 millions de Congolais qui ont été confrontés à des conflits si dévastateurs au cours de leur histoire. Ces élections ne concernent pas seulement les droits démocratiques. Des élections réussies peuvent

améliorer la sécurité politique et la stabilité humanitaire de la République démocratique du Congo et de la région, ce qui peut à son tour favoriser à l'avenir la sécurité, la croissance, le commerce et la prospérité.

Une République démocratique du Congo stable et prospère est vitale non seulement pour le peuple congolais, mais aussi pour la région et le monde. Comme nous l'avons vu au fil des ans, l'insécurité en République démocratique du Congo n'a pas seulement eu des conséquences négatives pour des millions de Congolais, elle a également dévasté toute la région. Il est donc tout à fait approprié que le Conseil tienne des débats réguliers, suive la situation de près et veille à ce qu'il soit donné suite à la visite qu'il y effectuée il y a un peu plus d'un mois, en particulier afin de faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de nombreux engagements pris par le Gouvernement et les autres dirigeants politiques en République démocratique du Congo.

Je pense qu'il est important de prendre acte des évolutions positives de ces derniers mois. Nous nous félicitons des mesures positives que le Gouvernement a prises en ce qui concerne les élections, notamment l'inscription des électeurs et la publication de la liste finale des candidats aux élections. Nous saluons également l'engagement répété du Président Kabila de ne pas se présenter pour un troisième mandat, conformément à la Constitution de la République démocratique du Congo. Mais comme l'Ambassadrice Haley nous l'a rappelé plus tôt aujourd'hui, la démocratie n'est pas un événement isolé, c'est un processus. C'est pourquoi nous appelons tous les acteurs politiques de la République démocratique du Congo à mettre en place les conditions nécessaires à des élections libres, régulières et crédibles, notamment en appliquant les mesures de confiance prévues dans l'Accord du 31 décembre 2016 afin de garantir le respect des droits civils et politiques. Cela implique de respecter pleinement l'espace politique et de permettre aux partis politiques de se réunir pacifiquement.

Nous nous félicitons de l'engagement pris par le Président Kabila auprès du Conseil de sécurité au cours de notre visite selon lequel son gouvernement permettrait à l'opposition de manifester pacifiquement. Nous sommes donc profondément préoccupés par les informations faisant état de nouvelles arrestations et de la détention de manifestants et par le maintien en détention des prisonniers politiques. Nous appelons le Président Kabila et son gouvernement à honorer leurs engagements

en autorisant l'opposition à manifester pacifiquement et en libérant tous les prisonniers politiques.

Les partis politiques et leurs dirigeants doivent également jouer leur rôle et encourager leurs partisans à participer pacifiquement au processus démocratique. Tout incident de violence diminuera la crédibilité des élections aux yeux du peuple congolais et de la communauté internationale. Nous appelons également les acteurs politiques clefs, notamment l'opposition, à participer de manière constructive au processus électoral, y compris en ce qui concerne la question litigieuse des machines à voter et du registre électoral. La Commission électorale jouera un rôle capital dans la tenue d'élections crédibles, et nous nous associons à l'appel lancé par M^{me} Mbela pour que la Commission communique avec les acteurs clefs afin de répondre à leurs préoccupations et de rétablir la confiance dans le processus électoral. Un moyen de rétablir la confiance dans le processus électoral et les élections, et plus particulièrement dans les machines à voter, est de mettre en œuvre les recommandations de la Westminster Foundation for Democracy. Nous avons été encouragés par le fait que, durant la visite du Conseil à Kinshasa, la Commission électorale a affirmé sa détermination à mettre en œuvre les recommandations de la Fondation, et nous l'encourageons vivement à continuer de les appliquer aussi rapidement que possible afin d'augmenter la confiance dans les machines à voter.

Nous saluons l'appui logistique que fournit la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) dans l'optique des prochaines élections, et nous nous félicitons qu'elle soit prête à fournir un appui supplémentaire à la demande du Gouvernement. Nous appelons la Commission électorale à contacter la MONUSCO très rapidement si elle a besoin d'une aide logistique. Le Royaume-Uni se tient prêt à appuyer le processus politique dans la région, où il contribue financièrement à éduquer les électeurs et à promouvoir la collaboration avec la société civile, la participation des femmes et l'observation nationale, et ici à l'ONU.

Enfin, ce ne sont pas les acteurs politiques qui ont le plus à perdre ou à gagner dans ces élections. C'est le peuple congolais, qui a été victime de conflits dévastateurs et des souffrances humanitaires qui en résultent depuis son indépendance. Nous appelons donc tous les dirigeants à mettre de côté leurs ambitions personnelles et à agir dans l'intérêt de leur peuple – en participant à ce qui pourraient être les premières

élections crédibles d'une longue série en République démocratique du Congo et en appuyant ce processus.

M. Almunayekh (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), et M^{me} Joséphine Mbela, représentante de la société civile, de leurs précieux exposés.

Nous sommes à moins de deux mois de l'événement le plus important de l'histoire de la République démocratique du Congo, à savoir la tenue des élections présidentielle et législatives aux niveaux national et des provinces. Nous espérons qu'elles se dérouleront comme prévu le 23 décembre afin que la République démocratique du Congo puisse connaître le premier transfert démocratique et pacifique du pouvoir de son histoire. L'attachement du Gouvernement congolais au calendrier électoral et l'annonce par une majorité de partis politiques et nationaux de leur intention de participer aux élections sont des signes positifs et encourageants. Nous espérons que leur point culminant sera la tenue d'élections sûres, totalement transparentes et crédibles qui permettront de réaliser les aspirations du peuple congolais à la sécurité, à la stabilité et à la reconstruction.

En dépit du fait que l'élection présidentielle approche rapidement, nous continuerons de souligner la nécessité de profiter du temps qu'il reste pour poursuivre concrètement la mise en œuvre des mesures de confiance énoncées dans l'accord politique du 31 décembre 2016, en veillant à ce que le processus politique englobe tous les secteurs de la population congolaise. La publication le 19 septembre des listes électorales, ainsi que les initiatives de la Commission électorale nationale indépendante – notamment une rencontre avec les candidats à la présidence ou leurs représentants pour partager des informations et des points de vue sur le processus électoral – contribueront également au bon déroulement des élections. La question des machines à voter continue cependant de poser un problème considérable. Nous espérons que le Gouvernement parviendra à le régler en dégagant un consensus entre tous les partis politiques.

Compte tenu de l'importance de l'événement que la République démocratique du Congo est sur le point de vivre, dont nous avons ressenti directement la pesanteur durant la récente visite du Conseil, nous espérons que cela permettra de mettre un terme aux tensions politiques

et aux problèmes de sécurité dans le pays. Nous espérons également que le Gouvernement congolais appuiera le processus électoral en garantissant un environnement propice à la liberté d'expression et en autorisant les manifestations pacifiques. Nous apprécions la volonté du Gouvernement de financer le processus électoral avec ses propres ressources. Nous espérons également qu'il coopérera avec la MONUSCO afin que l'appui logistique et technique nécessaire à la tenue des élections soit fourni. À cet égard, nous attachons de l'importance au rôle que jouent les organisations régionales à ce moment critique du processus politique en République démocratique du Congo.

La crise humanitaire persistante en République démocratique du Congo est extrêmement préoccupante. Les statistiques concernant la situation humanitaire des réfugiés, des personnes déplacées et d'autres populations qui ont besoin d'une aide urgente sont alarmantes. Selon le *Bulletin humanitaire* de novembre du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 10,5 millions de personnes reçoivent une aide d'urgence en République démocratique du Congo. C'est un fait inquiétant, et il incombe à la communauté internationale et au Gouvernement congolais de redoubler d'efforts pour régler cette situation difficile.

Pour conclure, je tiens à exprimer ma vive préoccupation face à la présence persistante de l'Ebola dans l'est du pays et à l'aggravation des conditions de sécurité dans ces régions, qui minent les initiatives visant à lutter contre l'épidémie et compromettent le retour des réfugiés des pays voisins. Cette situation constitue une grave menace pour les civils ainsi qu'un problème direct pour les pays voisins. À cet égard, nous saluons les efforts conjoints que déploient le Ministère congolais de la santé, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'ONU, représentée par la MONUSCO, pour lutter contre l'épidémie d'Ebola. Nous accueillons également avec satisfaction la visite conjointe effectuée la semaine dernière par le Directeur général de l'OMS et le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix dans l'est de la République démocratique du Congo afin d'évaluer l'étendue de l'épidémie d'Ebola. Nous espérons que ces efforts se poursuivront afin d'éradiquer cette épidémie au plus vite.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je tiens en premier lieu à remercier la Représentante spéciale, M^{me} Zerrougui, de son exposé.

J'apprécie l'action qu'elle mène pour promouvoir la paix et la stabilité en République démocratique du Congo, et la Chine continuera d'appuyer ses travaux. Je remercie également M^{me} Mbela de son exposé.

Dernièrement, le Gouvernement de la République démocratique du Congo s'est employé activement à maintenir la paix et la stabilité nationales, à promouvoir le dialogue entre tous les partis politiques et à apaiser les tensions intercommunautaires dans la région du Kasai. La Commission électorale nationale indépendante est pleinement fonctionnelle et poursuit les préparatifs des élections. C'est une démonstration claire de la détermination du Gouvernement et du peuple congolais à préserver la paix et la stabilité nationales en suivant une approche contrôlée par les Congolais et en procédant à un transfert du pouvoir sans heurt grâce à la tenue d'élections pacifiques. La Chine salue les efforts que déploient le Gouvernement et la Commission électorale à cet égard.

Le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent respecter et reconnaître pleinement les aspirations et les efforts du Gouvernement et du peuple de la République démocratique du Congo. Dans le même temps, la République démocratique du Congo se heurte toujours à des difficultés sur des questions telles que la confiance mutuelle entre les partis politiques ou la présence des groupes armés dans l'est du pays. En outre, il existe un risque de propagation de l'épidémie d'Ebola dans plusieurs régions du nord-est du pays.

Le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent, dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo, apporter une assistance constructive au pays. La priorité est désormais d'assurer le bon déroulement des élections. Tous les acteurs du pays doivent agir dans l'intérêt suprême du pays, régler pacifiquement leurs différends par le dialogue et la concertation et œuvrer de concert pour faire avancer les processus électoral et politique.

La communauté internationale doit respecter le droit du Gouvernement et du peuple de la République démocratique du Congo de diriger le processus politique. L'Union africaine et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, ainsi que d'autres organisations régionales et sous-régionales, doivent renforcer leur coordination et leur coopération et jouer un rôle actif dans la médiation. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique

du Congo (MONUSCO) a joué un rôle important dans le maintien de la paix et de la stabilité dans le pays. La Chine espère que la MONUSCO continuera d'améliorer sa communication, sa coordination et sa concertation avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo et s'acquittera de ses fonctions conformément à son mandat. La communauté internationale doit continuer de répondre activement à l'appel à l'aide humanitaire lancé pour la République démocratique du Congo et appuyer l'action de l'Organisation mondiale de la Santé et du Comité international de la Croix-Rouge en vue de contenir les épidémies d'Ebola.

La Chine continuera d'œuvrer avec la communauté internationale en faveur d'une instauration rapide de la paix, de la stabilité et du développement en République démocratique du Congo, qui soit prise en main par le pays.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Gata Mavita wa Lufuta (République démocratique du Congo) : Qu'il me soit permis, au seuil de mon propos, de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité en ce mois de novembre. Je me réjouis tout particulièrement de saluer, à travers vous, un pays ami, la République populaire de Chine, avec lequel la République démocratique du Congo entretient des relations excellentes. Je voudrais ensuite vous remercier pour avoir pris l'initiative d'organiser cette séance importante consacrée à l'examen du processus électoral et à l'application de l'accord politique du 31 décembre 2016 en République démocratique du Congo. Je tiens aussi à remercier tous les membres du Conseil pour l'intérêt constant qu'ils n'ont jamais eu de cesse de porter sur la situation de mon pays.

Je ne peux poursuivre mon propos sans saluer M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), et lui exprimer notre appréciation pour son exposé très édifiant devant le Conseil.

Je voudrais, à mon tour, saisir l'occasion qui m'est offerte pour traduire, comme nous l'avons toujours fait devant le Conseil, le point de vue de mon gouvernement sur les questions qui viennent d'être évoquées. Mais

avant de m'atteler à cet exercice, je voudrais dire au Conseil, comme le souligne le rapport sous examen (S/2018/882), que la situation politique dans mon pays reste focalisée sur les élections du 23 décembre, dont les préparatifs se déroulent bien. En effet, à plus ou moins un mois de la date tant attendue, toutes les activités qui devaient être entreprises avant l'avènement de cette date, conformément au calendrier électoral fixé par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), ont été accomplies. S'agissant des activités en cours et en instance de réalisation, elles se déclinent en termes, respectivement, de recrutement et formation des 511 901 agents électoraux; sensibilisation et éducation des électeurs et éducateurs civiques, notamment à l'usage de la machine à voter et à l'application du code de bonne conduite; formation des formateurs des membres des bureaux de vote et de dépouillement ainsi que des centres locaux de compilation des résultats; déploiement des matériels électoraux à travers le pays; opérations d'accréditation des témoins, observateurs et journalistes.

Concernant les matériels électoraux, il est important de signaler ici que les isoaloirs, les kits bureautiques des bureaux de vote et de dépouillement, les urnes et autres accessoires ont été réceptionnés dans les différents centres logistiques du pays, à savoir Matadi, Kinshasa, Bunia, Kisangani, Goma et Lubumbashi. Il en est de même pour les machines à voter, qui sont arrivées par le port de Matadi, pour celles destinées aux provinces situées dans l'ouest et le centre du pays, et par les ports de Dar es-Salaam et de Mombasa, pour celles devant être affectées dans les bureaux de vote des provinces situées dans l'est. Pour ce qui est de la logistique, le Gouvernement a mis à la disposition de la CENI des matériels roulants, volants et flottants comprenant véhicules, avions, hélicoptères, motos et canots rapides, ainsi qu'un montant de 50 millions de dollars pour permettre leur déploiement à travers le pays. Quant au financement, tout se passe aussi correctement, conformément au plan de décaissement établi, qui indique un taux d'exécution de plus de 72%. Le Gouvernement s'emploie à mettre à la disposition de la CENI les moyens requis pour les étapes critiques restantes, dont le montant à décaisser est évalué à 122 millions de dollars.

Sur le plan sécuritaire, des éléments supplémentaires de la police, recrutés et formés, vont être déployés incessamment suivant un plan de sécurisation, dont l'actualisation pourra être consacrée bientôt par un nouvel acte réglementaire. Une partie de ces éléments sera aussi affectée à la sécurisation des candidats à la présidence de la République.

Concernant la gestion du contentieux électoral, les juridictions d'appel ont été installées dans les 26 provinces du pays, et les magistrats chargés de les animer ont été non seulement nommés et affectés, mais également formés. Ils ont déjà eu à gérer de bonne manière les contentieux découlant du dépôt des candidatures et ont fait des propositions pour améliorer et sécuriser les sites de travail mis à leur disposition.

Je voudrais revenir à présent sur les questions qui continuent à faire l'objet des préoccupations de l'opposition et d'une partie des membres de la société civile, telles que relevées dans le rapport sous examen. Ma délégation se réjouit de constater qu'en octobre passé, le Conseil s'est rendu en visite de travail à Kinshasa, où il a eu l'occasion d'échanger sur toutes ces questions aussi bien avec les responsables de la CENI, les autorités de mon pays qu'avec d'autres parties prenantes au processus électoral.

Je suis convaincu, s'agissant de la machine à voter, que ces échanges et son expérimentation sur le terrain lui ont permis aujourd'hui de dissiper toutes les appréhensions qu'il avait au début sur son utilisation. En effet, quand on se trouve face à 35 016 candidats, pour trois élections combinées qui vont se passer en une fois, ma délégation est d'avis que la machine à voter, par rapport au registre électoral de 54 pages reprenant les photos des candidats, est manuellement le mode le plus facile à utiliser par l'électeur. L'opposition politique et la société civile, qui ont été conviées par la CENI à expérimenter cette machine, peuvent aussi l'attester. Elles savent que cette machine ne pourra pas constituer une entrave à la régularité du résultat des votes. Car, comme nous l'avons déjà expliqué devant le Conseil, la machine servira uniquement à imprimer le bulletin de vote que l'électeur déposera dans l'urne. Après cette opération, le dépouillement se fera manuellement devant les témoins des candidats et des observateurs.

Comme pour la machine à voter, la CENI doit avoir aussi fourni au Conseil des éclaircissements sur le fichier électoral. Celui-ci a été audité par l'Organisation internationale de la Francophonie, qui a conclu qu'il était inclusif, exhaustif, fiable et actualisé. Il comprend 40 024 897 électeurs, dont les listes provisoires sont affichées pour consultation en vue d'éventuelles corrections. De ce fichier, 6 500 318 électeurs ont été radiés à la suite du nettoyage et 337 208 à la suite de l'audit, si bien que seuls 40 024 897 électeurs restent aujourd'hui maintenus sur les listes électorales. Pour ce qui est des 6 millions d'électeurs enregistrés sans

empreintes digitales, l'Organisation internationale de la Francophonie, qui a effectué l'audit du fichier électoral et qui a constaté cette situation, a souligné dans ses conclusions que cette situation ne remettait pas en cause la qualité d'électeurs des personnes concernées.

Concernant la mise en œuvre des mesures de confiance et la restriction de l'espace politique, vous me permettez, Monsieur le Président, de vous faire grâce de ne pas revenir sur des explications qui ont déjà été fournies à maintes reprises au Conseil. Toutefois, ce qui est important à retenir, à notre humble avis, est que le Gouvernement a déjà pris une série des mesures pour répondre aux exigences formulées dans l'accord politique du 31 décembre 2016, en rapport avec la libération des prisonniers dits politiques. Ceux qui étaient classés dans cette catégorie ont tous été relâchés, à l'exception de deux personnes qui sont encore détenues non pas pour des raisons politiques, mais plutôt pour des infractions de droit commun. En considération de ce qui précède, ma délégation ne partage donc pas le point de vue du rapport en son paragraphe 16, qui affirme qu'aucun progrès n'a été réalisé dans l'application des mesures de confiance.

Par contre, pour ce qui est de la restriction de l'espace politique, ma délégation peut se permettre d'affirmer que la République démocratique du Congo est aujourd'hui l'un des pays dans la région de l'Afrique centrale où les citoyens – politiciens, simples citoyens, journalistes et activistes divers – jouissent de très larges marges de liberté, allant parfois à l'excès. En effet, avec 601 partis politiques, 476 stations de radiodiffusion, 210 chaînes de télévision et 445 titres de presse écrite et autres médias, la République démocratique du Congo bat le record en termes de liberté politique et d'expression. Il est vrai que tout n'est pas parfait, comme d'ailleurs nulle part au monde. Nous restons ouverts et allons continuer à faire de notre mieux pour nous adapter aux exigences des droits de l'homme et de la démocratie. Dans le même contexte, comme le reconnaît le rapport sous examen pour ce qui est des manifestations publiques organisées à Kananga, au Kasai-Central et à Kinshasa, celles-ci sont généralement autorisées. Si certaines d'entre elles ne l'ont pas été dans d'autres localités du pays, ce n'est nullement dans le but d'étouffer la liberté de manifester, de réunion ou d'expression, mais plutôt dans le souci de sauvegarder l'ordre public.

Pour clore ce chapitre, mon gouvernement a rassuré les membres du Conseil sur le fait que la campagne électorale qui va s'ouvrir dans 9 jours, se fera dans le respect des prescrits de la loi électorale. Tous les

candidats seront traités de manière égale et jouiront de l'accès aux médias dans les mêmes conditions. Ils battront campagne en toute liberté. Il est important de noter que ces élections seront les troisièmes dans son histoire que mon pays va organiser. Compte tenu de l'importance de la situation, tous les candidats seront appelés à se conformer au code de bonne conduite mis en place par la CENI pour la bonne tenue des élections. Les enjeux sont importants, mais ne doivent pas conduire aux dérapages.

Pour dire un mot sur la situation sécuritaire, si celle-ci semble relativement calme partout ailleurs sur l'ensemble du territoire national, la situation dans la région de Beni et Butembo, dans le Nord-Kivu, demeure préoccupante suite aux attaques répétées de quelques groupes armés, particulièrement les Forces démocratiques alliées. Cette situation peut avoir un impact négatif sur le déroulement des élections dans cette partie du pays et sur la gestion de la riposte contre l'épidémie à virus Ebola. Voilà pourquoi mon pays se réjouit de l'opération conjointe des Forces armées de la République démocratique du Congo et de la MONUSCO qui vient d'être lancée pour y faire face. Quant à la maladie à virus Ebola, le Gouvernement, avec le concours de nos partenaires, poursuit les efforts engagés en vue de l'éradiquer.

Comme nous l'avons déjà souligné devant le Conseil, pour mon gouvernement, le cap fixé sur les élections reste irréversible. Le peuple congolais y tient et se prépare à aller exercer le 23 décembre prochain son droit souverain pour élire ses dirigeants. Dans ce contexte, le Conseil conviendra avec nous que ceux qui appellent, à quelques semaines de la date des élections, au rejet de la machine à voter et au nouvel examen du fichier électoral, ne sont pas en réalité prêts pour les élections et n'ont pas la volonté réelle d'y aller. Maintenant que le processus s'achemine vers la fin, mon gouvernement et le peuple congolais attendent de la communauté internationale et des Nations Unies le soutien et l'accompagnement nécessaires pour son heureux aboutissement. Je ne saurais donc clore mon propos sans remercier tous ceux qui sont engagés de près ou de loin à la cause de mon pays, pour que celui-ci retrouve la stabilité et une paix durable dont nous avons grandement besoin pour sa reconstruction. À tous les membres du Conseil de sécurité, je réitère nos profonds remerciements.

Le Président (*parle en chinois*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 17 h 5.